

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier

<https://www.cadre21.org/membres/dfed9571e1319397cd4fb36f>

Date d'obtention : 2024-05-03 14:14:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Première étape, on doit rencontrer la personne qui a fait le signalement, la rassurer et remplir la grille d'évaluation avec elle. Ensuite, il faudra vérifier l'information en vérifiant si d'autres personnes sont impliqués d'une quelconque manière dans la situation. Ensuite on vérifie les informations avec les autres jeunes concernés et compléter la grille avec eux. Prévenir la police si l'on croit que les événements sont malveillantes ou de nature criminelle. Ensuite, rencontrer l'instigateur et confisquer son cellulaire en attendant que la police s'occupe de la suite. Si au contraire, on ne soupçonne pas de malveillance, on peut alors rencontrer l'instigateur et compléter la grille avec lui. S'il collabore, on informe tout de même la police, mais on peut mettre fin à l'intervention. S'il ne collabore pas, on confisque son téléphone et on prévient la police qui se chargera de la suite.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque cas est unique, mais le protocole est simple et clair. On doit s'y référer en tout temps pour prendre les bonnes décisions. Dans tous les cas, nous devons prendre la situation au sérieux, rassurer les personnes concernées et valider les informations auprès de chacun de façon individuelle.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec l'instigateur peut être confrontante pour lui. Il ne faut pas être dans le jugement et demeurer bienveillant en tout temps, ce qui peut parfois être difficile puisque notre jugement peut parfois être défavorable face à ce qu'il peut avoir fait. Il faut garder à l'esprit que ce sont des jeunes et que tout le monde peut commettre des erreurs et agir sans réfléchir et sans vouloir ensuite.